

Les trésoreries trinquent, les agents des Impôts dans la rue

30 % des agents étaient en grève hier pour dénoncer les nouvelles suppressions de postes mais aussi les fermetures envisagées de trésoreries locales. Le directeur fait le point.

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

«**T**reize trésoreries locales ont déjà disparu, 6 à 10 autres pourraient bientôt fermer [lire encadré]. Et 11 postes vont être supprimés en 2019. On en a déjà perdu 188 en dix ans.» Voilà ce qui a motivé 133 des 495 agents des Finances publiques de la Charente à se mettre en grève hier, à l'appel de l'intersyndicale nationale FO, Solidaires, CGT, CFDT, CFTC. Six centres charentais (La Couronne, Cognac, Villebois, Mansle, Soyaux et La Tama à Angoulême) ont appliqué la journée morte et sont restés fermés. Et une quarantaine d'agents ont manifesté hier matin devant la direction départementale des Finances publiques à Angoulême.

«Fonte des effectifs»

«On nous demande chaque année des réductions d'effectifs, sans fixer de terme à ces suppressions, c'est un choix politique que je dois appliquer», explique Jean-Luc Roques, le directeur départemental. Les grévistes dénoncent aussi une «forte détérioration des conditions de travail due à la fonte des effectifs, renforcée ces dernières semaines par le prélèvement à la source», décrit Amélie Blanc, secrétaire départementale de Solidaires pour la DGFIP. Certains collègues, notamment à l'accueil, n'en peuvent plus. Comme à Cognac où ils ne sont que deux alors que l'accueil auparavant assuré



Jean-Luc Roques, directeur départemental, s'explique. Photo archives CL



Une quarantaine d'agents des Finances publiques ont manifesté hier matin devant la direction départementale. Photo Majid Bouzzit

par la trésorerie de Jarnac leur a été transféré au 1^{er} janvier.»

«Il y a en effet beaucoup plus d'accueil de public dû au prélèvement à la source et pas de renfort d'effectifs, mais l'affluence n'atteint pas celle d'un mois de mai», assure de son côté le directeur, qui indique que «cela commence déjà à se tasser». Il affirme ne pas avoir eu de remontées de gens qui auraient dû repartir sans réponse tant le nombre de demandes auraient été élevées. «Quant à Cognac, il y a peut-être un problème d'organisation à revoir pour faire descendre des personnels des bureaux à l'accueil et différer certaines missions de contrôles pour prioriser l'accompagnement du prélèvement à la source.» Les agents craignent aussi que de nombreuses missions des Finances publiques soient transférées aux collectivités. «Une expérimentation va effectivement être lancée dans le pays et une collectivité charentaise, que je ne nommerai pas pour l'instant, s'est dite intéressée pour y participer. Ce système existe déjà pour Météo-France, l'ARS, et nos dirigeants estiment que rapprocher les maillons de la chaîne pourrait permettre de gagner en efficacité», défend le directeur.

Six à 10 trésoreries sur les 15 existantes pourraient fermer d'ici 2022

Jean-Luc Roques ne s'en cache pas: le ministère a demandé à chaque directeur de «réfléchir à une concentration de ses centres et une adaptation de son réseau d'ici 2022 en partant du principe que, les tâches s'étant complexifiées, un service ne fonctionne efficacement qu'à partir de 10 à 15 agents». En Charente, cela devrait se traduire par la fermeture de 6 à 10 des 15 centres de Finances publiques ou trésoreries existants. «On a aujourd'hui 9 intercommunalités, il n'y aura plus qu'un centre par EPCI ou pour deux EPCI», décrit le directeur. Ces trésoreries seront remplacées par des points d'accueil de proximité, assure-t-il. Un agent de la DGFIP viendra assurer une permanence un, deux ou trois jours par semaine à la mairie ou dans une des maisons de services publics qui maillent le territoire. Cet agent pourra assurer les tâches de l'accueil actuel d'une trésorerie: renseignement simple, payer la cantine ou l'impôt (ce qui ne sera plus possible en numéraire à compter du 2^e semestre 2020), demander un délai

de paiement, déclarer un contentieux...» Des expérimentations ont déjà été lancées depuis octobre, à raison d'une permanence par mois à Montembœuf, Aigre et Coteaux-du-Blanzacais, et plus récemment à Montmoreau. Des tests «pas satisfaisants», selon Thierry Badel, délégué FO. «Il n'y a eu que 17 rendez-vous pris au total en trois mois, car quand les gens ont un problème, ils ne souhaitent pas attendre trois semaines pour un rendez-vous. Et c'est de la poudre aux yeux, dénonce-t-il. La plupart des problèmes ne pourront plus être réglés sur place et on répondra aux administrés: "on vous donne la réponse dès que possible".» Côté calendrier, le débat national retarde l'échéance. «Le gouvernement attend de voir ce qui va en ressortir», explique Jean-Luc Roques, qui prévoit de consulter les élus locaux au printemps. «Sur le lieu et la fréquence de ces points d'accueil». Et prendra une décision cet été, «pour une première étape de fermetures en janvier 2020».